



2026-2041

PLAN DE PARC Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

VOCATION 1

UN TERRITOIRE VALORISÉ PAR ET POUR SES HABITANTS

1.1 - Ancrer et valoriser les activités économiques sur le territoire

- Surfaces agricoles
- Prairies permanentes
- Haies
- Peupleraies
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mixtes
- Autres surfaces forestières
- Dessertes forestières
- Pôles urbains
- Pôles relais structurants
- Maisons de Santé
- Activités culturelles et artisanales
- Voie verte de Grands Lacs Seine et Aube
- Itinéraire de Grande Randonnée N°145 : Via Francigena
- Itinéraire de Grande Randonnée N°654 : Chemin de St-Jacques-de-Compostelle
- Circuits de randonnée pédestres
- Liaisons avec le lac du Der et les villes-portes
- Activités de loisirs et de pleine nature
- Activités aquatiques
- Observatoires ornithologiques
- Points de vue paysagers
- Services d'information touristique

- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mixtes
- Autres surfaces forestières
- Surfaces agricoles
- Haies
- Carrières/gravrières en activité

1.2 - Valoriser le patrimoine culturel (matériel et immatériel)

- Périmètres des sites inscrits et classés
- Monuments historiques
- Églises à pans de bois
- Églises de la route du vitrail
- Route des châteaux
- Monuments historiques faisant partie de la route des châteaux
- Périmètre AOC Brie de Meaux
- Périmètre AOP/AOC Chauxouze
- Périmètre UNESCO : Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

1.3 - Renforcer la qualité des paysages dans leur diversité

- Pôles urbains
- Pôles relais structurants
- Route des paysages de l'Aube
- CI encart "Unités paysagères"

- 1.1.1 - S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et attractive pour le territoire
- 1.1.2 - Agir pour une gestion forestière ciblée sur la production de bois de qualité et l'entretien du fonctionnement naturel des écosystèmes forestiers
- 1.1.3 - Adapter les activités et services aux habitants
- 1.1.4 - Valoriser durablement les ressources locales grâce aux activités touristiques et de loisirs
- 1.1.5 - Développer le recours aux matériaux locaux et aux savoir-faire locaux
- 1.2.1 - Protéger et valoriser l'identité du patrimoine bâti
- 1.2.2 - Protéger et valoriser l'identité des villages et des bourgs-centres
- 1.2.3 - Faire vivre les savoir-faire et valoriser le patrimoine artisanal
- 1.3.1 - Résorber des impacts ciblés liés aux activités humaines
- 1.3.2 - Conforter l'identité des villages et des bourgs-centres
- 1.3.3 - Affirmer et valoriser la qualité des paysages dans leur diversité
- 1.3.4 - Développer des formes architecturales et urbaines qualitatives et économes en foncier

VOCATION 2

UN TERRITOIRE DE NATURE ET UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

2.1 - Préserver l'eau dans tous ses états

- Plans d'eau
- Cours d'eau
- Carrières/gravrières en activité

2.3 - Résorber les nuisances (cibées) et anticiper les risques

- Autoroutes
- Routes nationales et principales routes départementales
- Dessertes communales
- Zones à enjeux ou conflits en matière des véhicules à moteur

2.2 - Renforcer la biodiversité et la qualité des milieux

- Haies
- Vergers
- Prairies permanentes

2.4 - Aménager un territoire de manière sobre et qualitative

- Pôles urbains
- Pôles relais structurants
- Limites communales
- Emprise urbaine
- Bâti
- Enjeux de cohabitation

CI encarts "Trames vertes et bleues" et "Périmètres de reconnaissance et de protection"

VOCATION 3

UN TERRITOIRE ACTEUR DES GRANDES TRANSITIONS

3.2 - Rendre accessible le territoire par des mobilités décarbonées

- Pôles urbains
- Pôles relais structurants
- Réseau ferré
- Gares de voyageurs
- Voie verte des Grands Lacs Seine et Aube
- Projets d'extensions de la Voie verte
- Itinéraire de Grande Randonnée N°145 : Via Francigena
- Itinéraire de Grande Randonnée N°654 : Chemin de St-Jacques-de-Compostelle
- Circuits de randonnée pédestre

3.3 - Développer une offre de proximité de produits alimentaires locaux et de qualité

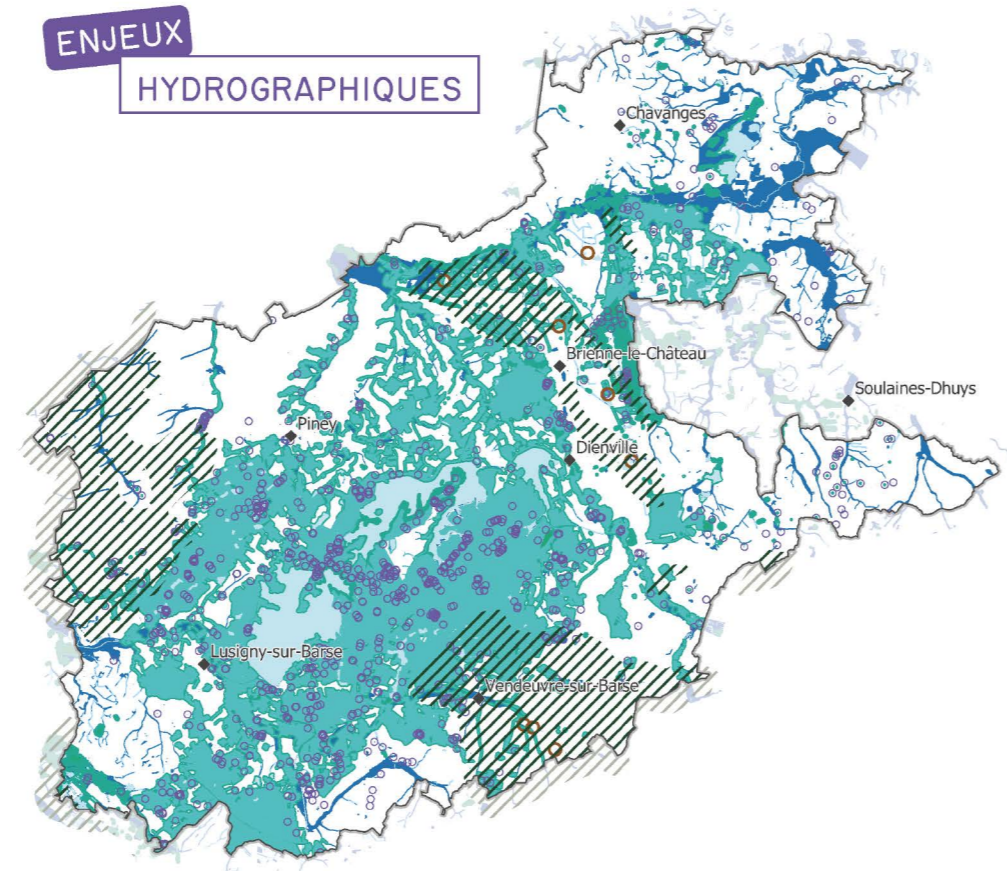
- Surfaces agricoles
- Prairies permanentes
- Vergers
- Périmètre AOC Brie de Meaux
- Périmètre AOP/AOC Chauxouze
- Périmètre UNESCO : Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
- Liaisons avec le lac du Der et les villes-portes

3.1 - Aménager un territoire facilitant l'accès aux activités et services sur des corridors économes

3.2.2 - Développer un bouquet d'offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle, pour les habitants et touristes

3.3.1 - Développer une offre de proximité de produits alimentaires locaux

CI encart "Unités paysagères"

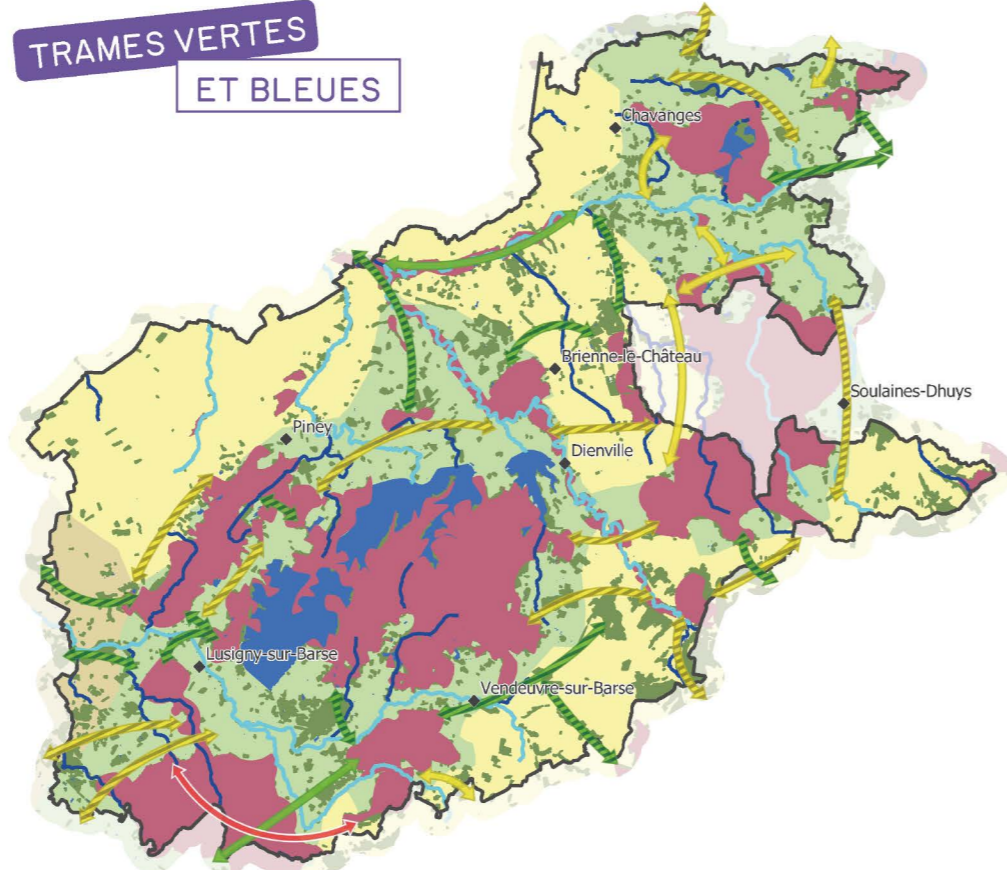
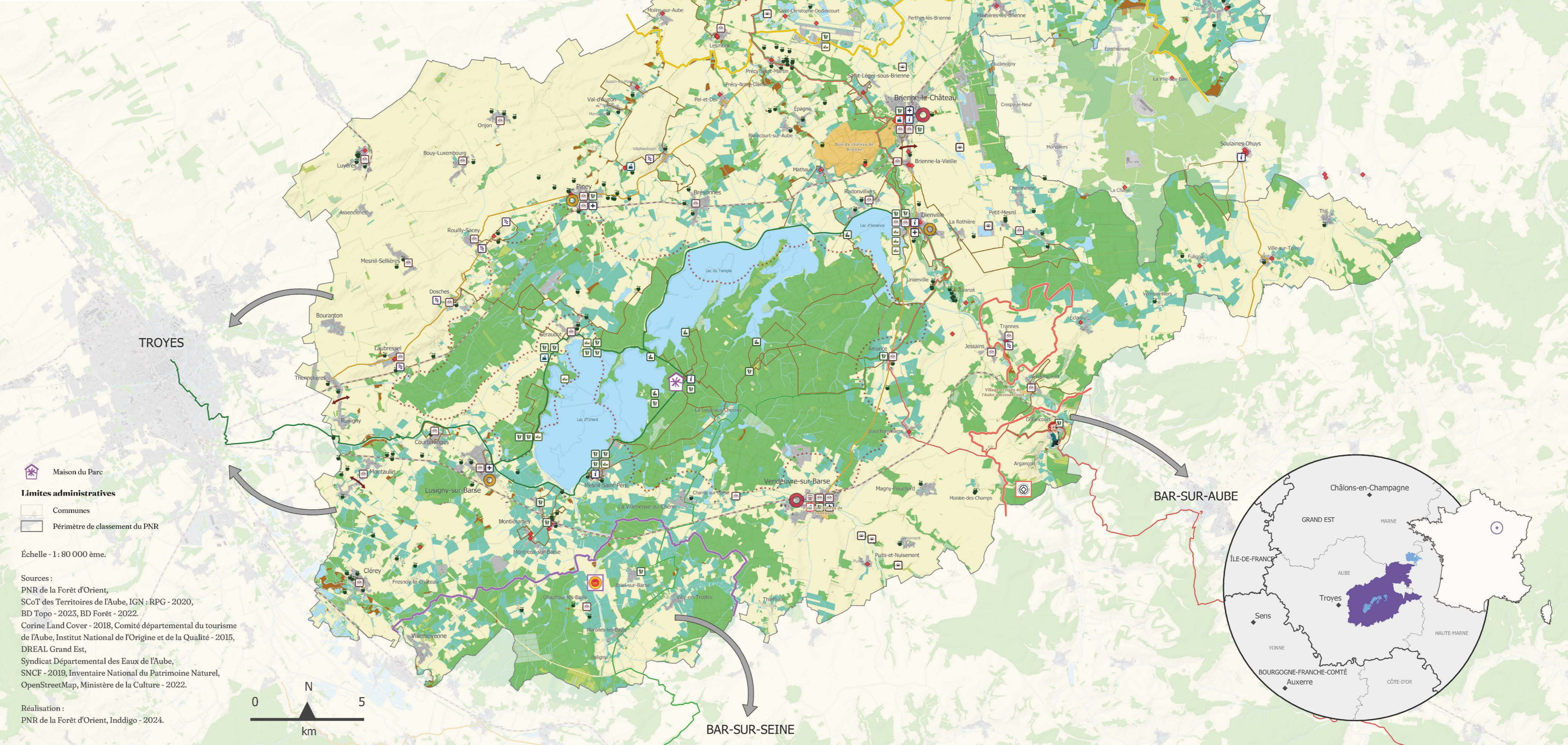


- Zones humides de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
- Zones humides effectives
- Zones à dominante humide
- Plans d'eau
- Mares
- Carrières/gravrières en activité
- Aires d'alimentation de captage

2.1 - Préserver des ressources en eau vivante, de qualité et diversifiées

2.1.1 - Préserver des ressources en eau vivante, de qualité et diversifiées

2.1.2 - Gérer durablement les usages des ressources en eau dans un contexte de changement climatique



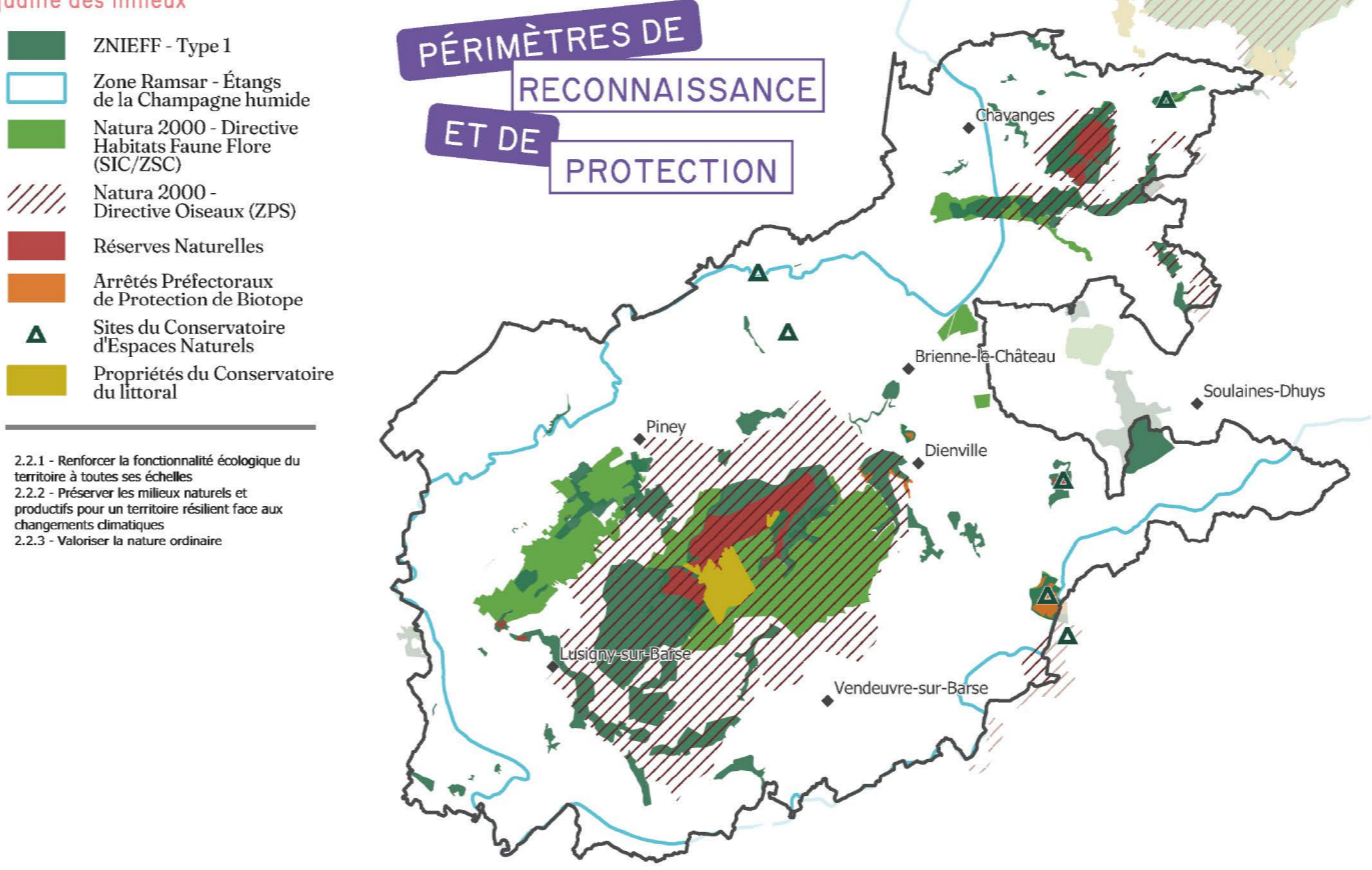
- Fragmentation potentielle de réservoirs
- Zone d'influence de l'agglomération troyenne
- Trame verte
- Trame forestière
- Réservoirs de biodiversité
- Corridors avec objectif de préservation
- Corridors avec objectif de restauration
- Trame verte et jaune
- Trame bocagère
- Trame grande culture
- Réservoirs de biodiversité (carte générale)
- Corridors avec objectif de préservation
- Corridors avec objectif de restauration
- Trame bleue
- Réservoirs de biodiversité
- CI Zones humides effectives (encart "Enjeux hydrographiques")
- Corridors avec objectif de préservation
- Corridors avec objectif de restauration

2.2 - Renforcer la biodiversité et la qualité des milieux

2.2.1 - Renforcer la fonctionnalité écologique du territoire à toutes les échelles

2.2.2 - Préserver les milieux naturels et produits pour un territoire résilient face aux changements climatiques

2.2.3 - Valoriser la nature ordinaire

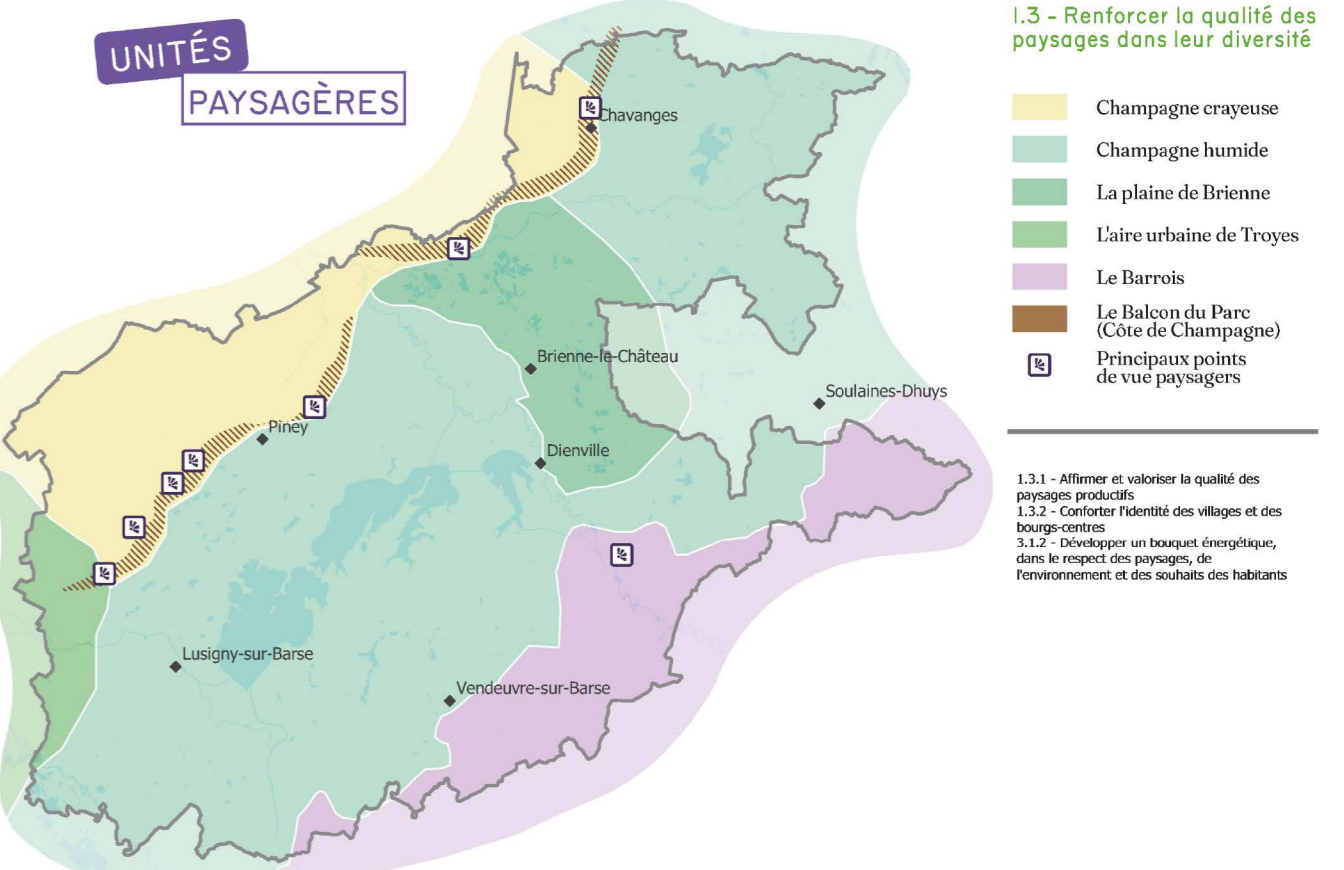


- ZNIEFF - Type I
- Zone Ramsar - Étang de la Champagne humide
- Natura 2000 - Directive Habitats Faune Flore (SIC/ZSC)
- Natura 2000 - Directive Oiseaux (ZPS)
- Réserves Naturelles
- Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope
- Sites du Conservatoire d'Espaces Naturels
- Propriétés du Conservatoire du littoral

2.1 - Renforcer la fonctionnalité écologique du territoire à toutes les échelles

2.2 - Préserver les milieux naturels et produits pour un territoire résilient face aux changements climatiques

2.3 - Valoriser la nature ordinaire



- Champagne crayeuse
- Champagne humide
- La plaine de Brienne
- Laire urbaine de Troyes
- Le Barrois
- Le Balcon du Parc (Côte de Champagne)
- Principaux points de vue paysagers

1.3 - Renforcer la qualité des paysages dans leur diversité

1.3.1 - Affirmer et valoriser la qualité des paysages produits

1.3.2 - Conforter l'identité des villages et des bourgs-centres

1.3.3 - Développer un bouquet diversifié, dans le respect des paysages, de l'environnement et des souhaits des habitants

